

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE TTREIGNAC

Le Club du Tennis de Table de Reignac organise son tournoi annuel ouvert à tous les pongistes licenciés et non licenciés. Celui-ci se déroulera le dimanche 31 août 2025 au gymnase d'Espère sur 15 tables.

*Les résultats ne seront pas pris en compte pour les classements.
Ce tournoi est doté de lots d'une valeur d'environ 1000 Euros*

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1: Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 2: Le juge arbitre du tournoi sera **Franck Taillefer**. Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel.

ARTICLE 3: Ce tournoi est un tournoi non homologué
Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciées FFTT et non licenciées.

ARTICLE 4: La participation est limitée à 3 **tableaux simples** + 1 **tableau double** pour chacun des participants.

ARTICLE 5: Les engagements devront parvenir au plus tard le **jeudi 28 août 2025**. Les tableaux seront limités.

Envoi des engagements à : treignac@gmail.com ou 0786005385

ARTICLE 6: 09 tableaux seront proposés

	Classements	Pointage	Début matchs
A	Toutes Catégories	09h30	10h00
B	700 / 899	09h30	10h00
C	900 / 1499	09h30	10h00
D	Moins de 15 Ans	12h30	13h00
E	Handicap	12h00	12h30
F	Loisirs	13h30	14h00
G	Doubles	11h30	12h00
H	Féminines	12h30	13h00
I	500 / 699	09h30	10h30

ARTICLE 7:

Tableau A :

L'entrée se fait par poule de 3 avec 3 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.

Tableaux B C D F et I

L'entrée se fait par poule de 3 ou 4 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.

Tableaux E

L'entrée se fait directement dans un tableau en 1/16^{ème} de finale avec élimination directe. Le match se jouera en 2 sets gagnants de 21 points. L'handicap sera de 2 points par classement. Limité à 14 points d'avance. Exemple, un 500 qui jouera un 1000 partira avec 10 points d'avance. 5 classements de différence : $5 \times 2 = 10$.

Tableaux G

L'entrée se fait directement dans un tableau en 1/16^{ème} de finale avec élimination directe

Tableau H

L'entrée se fait directement dans un tableau en 1/4 de finale avec élimination directe

ARTICLE 8: Le scratch sera prononcé 10 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 9: Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques seront fournies par les joueurs.

ARTICLE 10: Les droits d'engagement sont fixés à:

- **06 Euros** pour un tableau
- **11 Euros** pour deux tableaux
- **15 Euros** pour trois tableaux

ARTICLE 11: Les tableaux seront primés à partir des demi-finales. Une coupe sera remise à chaque vainqueur.

ARTICLE 12: Toutes les parties se feront en auto arbitrage

ARTICLE 13: l'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 14: Le responsable du tournoi sera Franck Taillefer

ARTICLE 15: Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 16: Le club du TTReignac décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Dotation des Tableaux

	Vainqueur	Finaliste	Demis Finalistes
A	Lots	Lots	Lots
B	Lots	Lots	Lots
C	Lots	Lots	Lots
D	Lots	Lots	Lots
E	Lots	Lots	Lots
F	Lots	Lots	Lots
G	Lots	Lots	Lots
H	Lots	Lots	Lots
I	Lots	Lots	Lots